

# Un accord plus bleu que vert

L'accord énergétique se partage entre nucléaire et renouvelable, pour faire simple entre libéraux et écologistes. On compte les points, les bleus pavoisent. Dans le même temps, la Vivaldi, certes sous l'effet de la guerre après celui du covid, résiste, avance, et Alexander De Croo engrange.

## ANALYSE

DAVID COPPI  
BERNARD DEMONTY

C'est l'accord global qui compte, il est le résultat d'une convergence de vues, et doit être assumé comme tel par chaque partenaire de la Vivaldi, qui en est l'auteur au moins en partie. Mais enfin, comme en toute négociation politique, on compte les points à la fin... Et les libéraux-réformateurs ne sont pas les moins dotés.

## D'où l'on vient

Dans l'économie générale de l'accord intervenu vendredi soir, partagé 50-50 entre le nucléaire et le renouvelable, l'atome l'emporte, malgré tout. Certes, on ferme cinq centrales sur sept. Et la part du nucléaire dans la production d'électricité en Belgique fondra à mesure, au profit des énergies alternatives à moyen terme. Mais il faut se souvenir d'où l'on vient : d'une loi de 2003 qui annonçait la sortie du nucléaire en 2025 point à la ligne, d'un accord de gouvernement Vivaldi en 2020 qui confirmait l'objectif, même s'il soulignait fort logiquement que l'approvisionnement du pays en énergie et le prix de l'électricité devaient rester sous contrôle. Bref, il était très fort question d'abandonner le nucléaire « non, merci », et la Belgique a viré. Sous l'effet de la guerre en Ukraine, de la déstructuration du marché du gaz et des peurs pour l'avenir, oui, mais le fait est.

Et elle s'engage finalement dans un compromis général auquel appelaient les bleus en substance, en l'occurrence Georges-Louis Bouchez. Qui a poussé tant et plus depuis des mois, sans ménager les interlocuteurs en face. Quasiement personne, souvenons-nous, ne le suivait alors, à ses premières offensives. Puis l'Open VLD a modifié son point de vue graduellement, le CD&V également. Et le plan B, très peu considéré il y a moins d'un an, a réémergé peu à peu comme une hypothèse praticable, tout cela avant, on l'a dit, que la guerre en Ukraine ne mette tout le monde d'accord.

Or donc, on maintient deux centrales, on modifie la loi de 2003 (qui barrait l'atome) notamment afin de pouvoir éventuellement investir dans le nucléaire du futur, les fameuses unités réduites.

## Tournant

Cela saute aux yeux : le compromis est facile à défendre pour les libéraux, il l'est beaucoup moins pour les écologistes. Qui négocient un sacré tournant idéologiquement, stratégiquement. Certes, un tournant empreint, diront-ils, de sens des responsabilités (intégrer l'impact de la guerre, la nouvelle donne géopolitique...), et l'on peut souscrire, mais un tournant quand même. L'ensemble des mesures ayant trait à la transition vers les énergies alternatives, l'éolien, le solaire, l'hydrogène, pèse moins lourd, symboliquement certainement, que le maintien dans le nucléaire pour dix ans au

moins. Du reste, l'investissement dans le renouvelable pèsera, si l'on comprend bien, un peu plus d'un milliard d'euros, ce qui est bien en-dessous des 8 milliards avancés il y a quelques jours par Tinne Van der Straeten (Groen), ministre de l'Énergie. L'accélération dans la transition énergétique est réelle, elle n'était pas écrite, c'est un acquis écologiste, la ministre de l'Énergie garde la maîtrise du dossier à tous égards, partant sur les décisions à prendre chemin faisant (négociations avec l'Europe, organisation de la transition...), et l'accord de vendredi est donc vert en partie, mais il est bleu aussi, et ça se voit.

## Coureur de fond

Les échanges vont sans doute faire rage dans les prochaines heures entre les écologistes qui défendent leurs conquêtes et les libéraux qui diront qu'ils ont eu raison depuis le début. Mais derrière la mêlée, il ne faudrait pas oublier un gagnant, ou en tout cas un coureur de fond qui reprend du terrain : Alexander De Croo. L'automne avait été plus que moyen avec

le report de la réforme des pensions, les Comités de concertation ratés puis le psychodrame de la vaccination des soignants. Mais le Premier ministre engrange désormais des accords, sans la moindre menace de démission de ministre ou de crise politique, ce qui est neuf. A la fin du mois de février, il réussissait le deal pour l'emploi avec la fameuse semaine des quatre jours et des mesures de flexibilité accrues. Il a aussi à son actif deux accords délicats, dont un au début de cette semaine, sur le soutien aux prix de l'énergie. Et voici à présent qu'il tient sa promesse, jour pour jour, d'un accord le 18 mars sur l'approvisionnement énergétique. En pleine guerre, rétorquera-t-on, c'est la moindre des choses, c'est exact, mais la pandémie a démontré que les sept partis pouvaient s'investir au pire moment, donc ce n'était pas gagné. Ce temps semble partiellement révolu. Au fil des crises plus historiques les unes que les autres, la Vivaldi gagne quelque peu en cohésion, un peu par la force des choses il est vrai, mais la force des choses, ça compte aussi.



Tinne Van der Straeten, la ministre de l'Énergie, et le Premier ministre Alexander De Croo ont présenté, ce vendredi en soirée, le grand plan énergétique de la Vivaldi. © BELGA

## nucléaire Les réacteurs disponibles pour l'hiver 2025-2026... si tout va bien

BERNARD PADOAN

A 21 heures ce vendredi, les dés étaient jetés : la Belgique conservera pour dix années supplémentaires 2 GW de puissance nucléaire – sur les 6 GW existants. La ministre fédérale de l'Énergie, Tinne Van der Straeten, a donc reçu mandat du gouvernement pour aller négocier « sous conditions » avec Engie la prolongation de la durée de vie de Doel 4 et Tihange 3.

Un revirement par rapport à la loi de sortie de nucléaire de 2003, qui prévoyait que la totalité des réacteurs devaient tirer leur révérence d'ici la fin 2025. Et qui s'explique par « le contexte difficile de la guerre en Ukraine », « les problèmes d'octroi des permis », mais aussi les « indisponibilités supplémentaires du parc nucléaire en France ». De ces éléments, « il découle qu'une capacité supplémentaire peut être nécessaire », selon Tinne Van der Straeten.

## Des centrales au gaz quand même

Mais la prolongation des deux réacteurs ne veut pas dire que la Belgique renonce à construire des centrales au gaz. Le système de subsides aux capacités alternatives de production électriques (CRM) est confirmé pour l'hiver 2025-2026. Le projet d'Engie aux Awirs est donc maintenu, et une procédure de « re-run » sera lancée pour aller repêcher le « perdant chanceux » (« lucky loser ») qui remplacera l'autre centrale d'Engie, à Vilvorde, qui n'a pas obtenu son permis. Ce sera soit la future centrale de Seraing (Luminus), soit celle de Manage (Eneco). Selon Tinne Van der Straeten, le CRM garantira par ailleurs que « les nouvelles centrales au gaz pousseront les anciennes centrales au gaz hors du marché. Ainsi, les seuils de CO<sub>2</sub> seront abaissés et nous pourrions nous assurer que le parc de production d'électricité devienne plus rapidement climatiquement neutre ». En cas de surproduction nucléaire, les



La Belgique conservera pour dix années supplémentaires 2 GW de puissance nucléaire. © PHOTO NEWS

réacteurs pourraient « donc également être utilisés en vue de lancer le marché de l'hydrogène en Belgique ».

Si deux centrales au gaz seront bel et bien construites, c'est aussi parce qu'un doute subsiste sur la capacité à achever le processus législatif, l'enquête d'incidence environnementale internationale et les travaux nécessaires à la prolongation – remise au niveau de sûreté post-Fukushima – dans les temps afin qu'il n'y ait pas rupture de la production nucléaire. « On fera tout pour faire la prolongation le plus rapidement possible », a indiqué le Premier ministre, Alexander De Croo (Open VLD). « Il y a beaucoup de travail. Si on y arrive pour 2025, c'est une bonne chose. » Comprenez que ce n'est pas gagné : les deux réacteurs seront peut-être éteints, puis rallumés pour l'hiver 2026-2027. « Mais avec le re-run, on est certains que dans n'importe quel scénario, la sécurité d'approvisionnement est garantie », a ajouté le Premier.

Car le plus dur reste à faire : la ministre de l'Énergie va devoir aller à Canossa... ou plus exactement chez Engie, l'exploitant de centrales de Doel et Tihange, pour lui demander de faire ce qu'il dit depuis des années ne pas vouloir faire, à savoir rester dans le nucléaire en Belgique. Quel sera le mandat de négociation de Tinne Van der Straeten ? « Les conditions prévoient que l'exploitant principal demeure responsable de l'exploitation et de la facture relative aux déchets et au démantèlement », a indiqué la ministre dans un communiqué. « La capacité nucléaire doit également toujours être suffisamment flexible pour ne pas pousser l'électricité renouvelable hors du marché. »

Il n'empêche, on peut aisément imagi-

ner qu'Engie fera payer cher son accord. L'énergéticien dispose de plusieurs leviers de négociations : demander un prix garanti de l'électricité pour être certain de rentabiliser son potentiel investissement – les travaux de remise à niveau des deux réacteurs devraient lui coûter un milliard d'euros ; faire (encore) baisser la taxe nucléaire ; ou demander d'être malgré tout, d'une manière ou d'une autre, déchargé d'une partie de la facture du passif nucléaire. « Nous étudierons avec le gouvernement la faisabilité et les conditions de mise en œuvre des solutions envisagées », nous a expliqué Anne-Sophie Hugé, porte-parole d'Engie. « Mais la décision de prolonger ces deux unités soulève des contraintes importantes de régulation et de mise en œuvre, d'autant que cette prolongation interviendrait alors que des activités de démantèlement des unités voisines auront commencé. Le schéma qui sera retenu devra permettre un partage adéquat des risques et des opportunités ». Pour Engie, le processus global préalable à la prolongation pourrait toujours prendre « autour des cinq ans », ce qui confirmerait que les réacteurs ne seraient pas disponibles pour l'hiver 2025-2026. « On verra quelles seront les contraintes et comment le gouvernement pourra éventuellement les lever », ajoute Anne-Sophie Hugé.

Le Premier ministre se montre pourtant plutôt confiant quant à la capacité du gouvernement d'arriver à un accord où « les intérêts des deux parties sont alignés ». « Les négociations avec Engie ont toujours été respectueuses », a insisté Alexander De Croo. Notons enfin que la ministre de l'Énergie devra également poursuivre les discussions avec la Commission européenne pour évaluer l'impact de la prolongation sur le CRM – qui avait été validé par l'exécutif européen dans un contexte de fermeture complète des centrales nucléaires.